

**COMMUNE
DE QUINTIN**

**CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 24 septembre
2021**

Département des Côtes d'Armor

Convocation du :	20 septembre 2021
Date d'affichage :	20 septembre 2021
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	13
Votants :	16

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS**

Délibération n° 2021/09/43 (nomenclature 3.5)

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - CHATTARD-GISSEROT Thibault - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - POISSON François - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - AUBRY Charlene - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - HELLARD Hugo.

Absents excusés : AUBRY Isabelle, MAUJARRET Marie-Madeleine, REPERANT Thibault, COISY Thierry, LE COZLER Marie-Christine, LE CHANU Fabienne, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, BOQUEHO Stéphanie, WEALL Frédérique, REPERANT Thibault

Procuration : Madame AUBRY Isabelle à Monsieur HELLARD Hugo ;

Madame MAUJARRET Marie-Madeleine à Monsieur CARRO Nicolas ;

Monsieur REPERANT Thibault à Monsieur QUEMARD Bertrand.

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

Objet : Mise à jour du règlement intérieur des installations sportives de la Ville de Quintin .

La Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive propose quelques modifications mineures dans la nouvelle version.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la mise à jour du règlement intérieur des installations sportives, composé d'un document maître et de 14 annexes et dont la dernière délibération remonte au 31 août 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le règlement intérieur des installations sportives dans sa version du 24 septembre 2021.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire
Nicolas CARRO.

